AR PREFECTURE
016-200054047-20210208-2021_02_08_03-DE
Reçu le 10/02/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
>>

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNE DE
CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 26
Excusés-Absents : 01
Délégations : 01

Date de Convocation :
lundi 1er février 2021

Date d'affichage :
Lundi 1er février 2021

Le huit février deux mille vingt et un à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni exceptionnellement à la salle du Moulin en raison des mesures de distanciation liées au virus COVID 19, sur convocation en date du lundi 1er février 2021, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier, Mme DEVAINE Colette, M. BOOB Frédéric, Mme DUMASDELAGE Chantal, adjoints
M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme LANDREVIE Susanne, Mme BARRY Marie-Christine, M CHOPY Laurent, M. TEXIER Christophe, Mme SIMON Sandrine, Mme FOURNIER Sylvia, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme LAFONT Cindy, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, Mme FAYET Margot, M. DEVAINE Justin, M. MILLOTTE Amaury, Mme BOURDIER Elise, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme SOULAT Séverine

Délégations : Mme SOULAT Séverine à Mme FAYET Margot,

Secrétaire de séance : Mme BOURDIER Elise

2021/02/08
N°03

3 - Remise gracieuse sur loyers de la « Crêpe idéale » liée à l'épidémie de Coronavirus

Pleinement conscient des difficultés financières que rencontre Monsieur WOODHEAD Andrew, la commune de Confolens souhaite accompagner ce commerce impacté par les conséquences économiques liées à l'épidémie de Coronavirus COVID-19.

Monsieur le Maire propose d'accorder une remise gracieuse à Monsieur WOODHEAD Andrew situé place Henri Désaphie à Confolens sur les loyers des mois de :

- Novembre 2020
- Décembre 2020
- Janvier 2021

La remise donnera lieu à émission de mandats sur le compte 6745 (subventions de fonctionnement exceptionnelles)

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- ACCORDE une remise gracieuse au titre de l'année 2021 sur les loyers au titre des mois de novembre 2020, décembre 2020 et janvier 2021 dus par « la crêpe idéale ».

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 9 février 2021

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)